

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 05 JUIN 2024
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
(Article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Etaient présents : André MIR, Philippe AIZIER, Jacques SALAT, René DARAN, Christophe BOURREC, Alain DEDIEU, Hélène GUIOUNET, Jacques ROCA, Marie-Pierre FORGUE SUPERBIE, Sophie REY, Daniel GASPA, Jean-Henri MIR, Nicolas HERQUÉ.

Etaient représentées : Aline NARS (procuration à André MIR), Marie-Françoise VIDALON (procuration à Sophie REY).

Secrétaire de séance : Jean-Henri MIR.

Délibération n° 2024 – 61 : Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 avril 2024

- Approuvée à l'unanimité

Relations copropriété Village des Chalets – Commune de Saint-Lary Soulan : convention afférente

- Affaire reportée

Délibération n° 2024 – 62 : Office de Tourisme de Saint-Lary Soulan : désignation des représentants titulaires et suppléants des activités accueil et réceptif, animation et événementiel et culture

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2024 – 63 : Concession de type délégation de service public pour la gestion du bar-restaurant d'altitude Les Merlans et du refuge de l'Oule : délibération sur le principe de recours à la délégation de service public – désignation de la personne habilitée à accomplir tous les actes rendus nécessaires par le déroulement de la procédure

- Approuvée par :
 - 11 voix pour,
 - 1 voix contre (Christophe BOURREC),
 - 3 abstentions (Jacques SALAT, Jean-Henri MIR, Daniel GASPA).

Délibération n° 2024 – 64 : Dénomination de la salle événementielle - cinémas

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2024 – 65 : Convention de partenariat Commune de Saint-Lary Soulan – Le Parvis scène nationale Tarbes Pyrénées

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2024 – 66 : Aménagement d'un site d'observation du ciel étoilé au lac de l'Oule : approbation du projet et du plan de financement prévisionnel – demandes de subvention

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2024 – 67 : Renaturation de la place de l'église Saint Bernard – parking de l'office de tourisme : approbation du projet et du plan de financement prévisionnel – demandes de subvention

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2024 – 68 : Budget annexe Eau potable : décision modificative budgétaire n° 1

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2024 – 69 : Adhésion au groupement de commandes porté par les Syndicats Départementaux d'Energie de l'Ariège, de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, du Gard, du Gers, de la Haute-Loire, des Hautes-Pyrénées, du Lot, de la Lozère, des Pyrénées Orientales, du Tarn et du Tarn-et-Garonne pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de service, ou de travaux en matière d'efficacité énergétique

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2024 – 70 : Installation d'une borne de recharge de véhicules électriques de type rapide (150KVa) sur le parking de la télécabine du village par le syndicat départemental d'énergie des Hautes-Pyrénées : approbation du projet et du plan de financement prévisionnel – convention d'occupation du domaine public afférente

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2024 – 71 : Installation d'une borne de recharge de véhicules électriques de type rapide (150KVa) sur le parking de la télécabine du village par le syndicat départemental d'énergie des Hautes-Pyrénées : conventions de servitudes pour réseau de distribution souterraine afférentes

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2024 – 72 : Service de la petite enfance (multi accueil les Marmottes) et service à l'enfance (accueil de loisirs sans hébergement les Marmottes) : convention de gestion de service afférente Commune de Saint-Lary Soulan – Communauté de communes Aure Louron

- Approuvée à l'unanimité

Affiché et publié le 11 juin 2024

Le Maire, André MIR

